

Sujet : [INTERNET] Enquête d'utilité publique RN 85 22.11.2023

De : gomès jean-marc <jeanmarcgomes@yahoo.fr>

Date : 23/11/2023 21:18

Pour : Préfecture AHP - Environnement <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur en charge de l'enquête d'utilité publique "RN 85".

Monsieur,

Suite à notre entretien du 22 novembre dernier en mairie de Digne-les-Bains, je vous adresse (cf PJ), comme convenu, le texte de restitution **"Projet Pilote autour de la ligne ferrée non circulée entre Digne et St Auban, copiloté par Provence Alpes Agglomération et SNCF Réseau et soutenu par l'ADEME (prog. TENMOD)"**.

Cette restitution a aussi fait l'objet, le 9 février dernier, d'une réunion publique en mairie de Digne-les-Bains en mars de cette année.

Je m'étonne de voir traiter des dossiers qui concourent au même objectif, *"la déserte du Val de Bléone et plus spécifiquement de la ville préfecture"* de façon séparée. L'un semblant ignorer l'autre au regard du dossier présenté. La solution, dans le contexte de la transition écologique qu'il nous faut conduire, réside dans le fait d'échapper à la logique du tout voiture, qui a prévalu jusqu'alors, pour aboutir à la diversification des modes de transport et de déplacements (personnes et fret). Une offre plurielle intermodale concourant à une meilleure déserte, à une accessibilité plus grande à coûts maîtrisés, à une baisse des accidents, au respect de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. L'utilisation rationnelle des équipements existants, dont la voie ferrée, rentre aussi dans une dynamique résiliente.

Je vous souhaite bonne réception du document adressé.

Cordialement

— Pièces jointes : —

LNCDSA 03.23 Restitution.odt

36,9 Ko